



## Droits d'image : un père peut filmer sa fille alors qu'elle n'est pas d'accord ?

Par **Anonyme579**, le **06/08/2020 à 16:20**

Bonjour,

j'aimerais savoir si un père peut poser une caméra de surveillance dans la chambre de sa propre fille (de 15 ans) lorsqu'elle est seule? En sachant qu'elle n'est pas d'accord et que cela a clairement été dit et entendu par les parents.

Est-ce qu'elle peut répondre "non" même si c'est son père ? Et le parent est-il alors obligé de l'écouter ? Ou bien parce qu'il est son tuteur légal il a quand même le droit ?

Merci d'avance.

Par **jodelariege**, le **06/08/2020 à 19:49**

bonjour

<https://www.cnil.fr/fr/la-videosurveillance-videoprotection-chez-soi>

je crois qu'il est clair que le droit à la vie privée et l'intimité des membres de la famille doit être préservé: donc pas de caméra dans une chambre d'une jeune fille de 15 ans et surtout si elle refuse...

Par **P.M.**, le **06/08/2020 à 20:54**

Bonjour,

Je propose [ce dossier](#) et en particulier la paragraphe : "Le contrôle des parents, dans l'intérêt de l'enfant"...

Par **Visiteur**, le **06/08/2020 à 23:01**

Bonsoir

Absolument d'accord avec l'Ariègeois, il y a des parents toxiques et des enfants qui perdent toute confiance en eux et envers les autres.